### **COMPTE RENDU DE LA REUNION du 20 JUILLET 2021**

<u>Présents</u>: Mr Dominique Despras, Mr Pierre Dumontet, Mme Séverine Renaud, M. Sébastien Polloce, M. Thomas Dumontet, Mme Françoise Raynaud, M. Paul Martin, M. Sébastien Laval, Mme Christine Déprèle, Mme Gaëlle Leschiera, Mme Claudine Verdolini.

Absents excusés : Mme Isabelle Durand, M. Gérard Achaintre, Mme Nicole Saint-André.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Gaëlle Leschiera.

Compte-rendu de la séance du 25 mai 2021 : approuvé à l'unanimité.

#### . 1/ Cimetière

L'entreprise DUSPASQUIER a terminé les travaux du cimetière. Les allées en béton désactivé seront réalisées début octobre par l'entreprise Jean-Paul RAMPON.

Le Conseil Municipal est invité à réfléchir à la tarification des concessions nouvellement créées (caveaux et pleine terre) en fonction du coût des travaux et des tarifs pratiqués dans les communes voisines. Les tarifs seront validés lors d'une prochaine séance.

#### . 2/ Voirie

- La réfection du chemin de Valtorte est programmée cette année. Le goudronnage sera pris en charge par la COR et l'empierrage par la commune. Deux devis ont été sollicités pour l'empierrage :
  - Entreprise EIFFAGE: 14 278.75 € H.T.
  - Entreprise RA TRANS: 12 683.00 € H.T.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise RA TRANS. (\*DEL.25 /2021)

• Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il serait judicieux de faire un parking dans le village (avec accès aux commerces). Il est proposé de créer des places de stationnement en épi depuis l'arbre de la liberté jusqu'au poulailler grâce à la réalisation d'un enrochement. Le Conseil Municipal décide d'étudier la faisabilité de ce projet et de solliciter l'avis d'une entreprise compétente comme l'entreprise Thivent, chargée de l'aménagement de l'entrée du village.

## . 3/ Dénomination du bâtiment de l'ancienne boucherie

### \*DEL.26 /2021 :

A la demande de l'OPAC du Rhône qui réhabilite les locaux de l'ancienne boucherie en 5 logements locatifs et sur proposition de la commission Communication, le Conseil Municipal décide que ce bâtiment sera dénommé « Les Boutons d'Or ».

## . 4/ Projets en cours

• Aménagement de l'entrée du village

### \*DEL.27/2021:

Comme déjà évoqué lors de la séance précédente, le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre signé avec l'entreprise INGEPRO.

Montant du marché initial	15 000.00 € H.T.
Montant de l'avenant :	2 400.00 € H.T.
Nouveau montant du marché :	17 400.00 € H.T.

Les travaux suivent leur cours et les délais devraient normalement être respectés.

- <u>Micro-crèche</u>: Il est prévu que le maçon intervienne début septembre et le charpentier début octobre.
- MARPA: Le dossier d'appel à projet a été déposé auprès du Département début juillet.

#### 5./ Urbanisme

- Révision de la carte communale : La DDT a émis par courrier ses observations sur le projet de carte communale et soulève trois problématiques :
  - Nombre de logements créés trop important
  - Impact paysager
  - Discontinuité urbaine

Une rencontre en mairie a eu lieu lundi 19 juillet en présence du Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône et des services de la DDT pour expliciter le projet et défendre sa cohérence de territoire. Cette rencontre a aussi permis la visite des sites à urbaniser.

Malgré l'appui du Sous-Préfet, il n'est pas certain que la DDT revoit sa position. Compte tenu de la période estivale, la commune ne sera pas fixée avant fin août – début septembre.

• Demandes d'urbanisme déposées depuis le dernier conseil municipal :

PC 69 060 21 00007	01/06/2021	M. DUMONTET Quentin et Melle MOREAUD Julie	Construction d'une maison individuelle
PC 69 060 21 00008	22/06/2021	M. DUMONTET Benjamin et Melle DESBAT Astrid Lotissement Les Terrasses de Vergoin	Construction d'une maison individuelle
PC 69 060 21 00009	06/07/2021	M. LEMAIRE Damien Lotissement Les Terrasses de Vergoin	Construction d'une maison individuelle
DP 69 060 21 0009	13/07/2021	Cabinet DESMURES pour Mme TROUILLET	Détachement de 2 lots à bâtir

Il reste deux lots à vendre au Lotissement « Les Terrasses de Vergoin ».

## 6./ Achat du puits à Philippe Verchère

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal les difficultés d'accès au Lotissement Les Terrasses de Vergoin. Une rencontre a eu lieu sur site avec la présence de M. Provvedi, lotisseur, de M. Philippe Verchère, propriétaire riverain et des élus. Aucune solution amiable n'ayant abouti, M. Philippe Verchère propose finalement de vendre son puits (au prix de 10 000 € pour une surface de 8 m2) pour élargir le chemin.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à la proposition de M. Verchère.

# 7./ Salle des fêtes

- Le problème de chauffage et de climatisation n'est toujours pas résolu. Il s'avère que la jonction entre la salle des fêtes et la salle de sport ne peut pas fonctionner telle qu'elle a été prévue par le bureau d'études au moment de la construction de la salle de sport (connexion avec le réseau de chaleur de la chaufferie bois). Il a donc été convenu de remettre en route la pompe à chaleur comme avant et d'engager ensuite un recours auprès du bureau d'étude.
- La commission Bâtiment est invitée à étudier de potentiels travaux à réaliser à la salle des fêtes :
  - Remplacement des menuiseries
  - Réaménagement de la cuisine
  - Masquage de la porte bouchée dans la cuisine

## 8./ Décision modificative n°2 du budget

#### \*DEL.28 /2021:

Afin de permettre le paiement de plusieurs dépenses d'investissement non prévues au budget primitif, le Conseil Municipal décide les virements de crédit suivants :

	Diminution de	Augmentation
	crédit	de crédit
Compte 2313 – Travaux en cours	36 500.00 €	
Compte 2151 – Réseaux de voirie (empierrage chemin de Valtorte)		15 500.00 €
Compte 21578 – Autre matériel et outillage benne multiservices et godet hydrolique)		4 500.00 €
Compte 2184 – Mobilier (mobilier cuisine micro-crèche)		4 500.00 €
Compte 2188 – Autres immo. corporelles (radiateurs Les Fougères et chauffage/clim salle des fêtes)		12 000.00 €

Adopté à l'unanimité.

# 9./ AMADA: avis sur la randonnée motorisée « Beaujolais Tour »

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au passage du « Beaujolais Tour » sur la commune du 17 au 19 septembre prochains.

Le Conseil Municipal est informé que la randonnée « La Sapinoise » empruntera aussi les chemins de Claveisolles le samedi 25 septembre.

Il conviendra d'informer la Société de Chasse du passage de ces deux randonnées.

# 10./ Bilan de la réunion publique du 14 juillet

Une petite centaine de personnes était présente. La tranche d'âge des 30-40 était en revanche peu représentée. Le bilan est plutôt positif. Les conseillers ont recu de bons retours des habitants.

## 11./ Questions diverses

- La salle du conseil municipal sera équipée d'un téléviseur grand écran de projection. La COR prend en charge le matériel et la commune les frais d'installation d'un montant de 565.00 € HT.
- Suite à quelques débordements depuis le déconfinement, une rencontre sera organisée avec le Bureau du Soubran pour échanger sur le « vivre ensemble » dans le village.
- Une réunion sera aussi programmée par Isabelle Durand avec les utilisateurs de la salle de sport pour cadrer la reprise des activités à la rentrée.
- Plusieurs élus ont été alertés des nuisances occasionnées par la vitesse des véhicules sur certains chemins, notamment le chemin de La Maladière.
- Le Conseil Municipal est informé que l'Internat Les Clés du Soleil préparera à la rentrée les repas pour les cantines de Lamure et Grandris.
- Monsieur le Maire indique qu'il serait souhaitable d'organiser une petite réception pour la pose de la première pierre de la micro-crèche et de la MAS, avec la présence des financeurs. Cette initiative sera conditionnée par l'évolution du contexte sanitaire, tout comme l'inauguration de la salle de sport qui n'a toujours pas pu avoir lieu.
- Le secrétariat de mairie restera ouvert tout l'été les mardis et jeudis de 9h00 à 17h30.

Fin de la séance à 20h45.